

*Un nouveau  
service  
en ligne*

*sécurisé  
+ pratique  
+ rapide*

**DISPONIBLE  
24h/24  
7j/7  
EN LIGNE**

**Si vous n'avez pas de clé  
enfance, ou que vous  
avez une question :**

Nos services sont disponibles  
à la mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement :

Du Lundi au Vendredi  
de **8 h 30 à 13 h 00**

et de  
de **14 h à 16 h 45**

Par téléphone  
**01 44 74 33 80**  
Ou par mail  
**contact@cdeparis12.fr**



## **GUIDE D'UTILISATION ESPACE FAMILLE**

*Un espace en ligne  
au bénéfice de tous*

*Avec mon espace,  
je me facilite la ville !*



## À quoi sert votre nouvel espace ?

Grâce à votre nouvel espace accessible sur internet il est possible de nous transmettre vos demandes :

- ▶ D'inscription à la restauration scolaire
- ▶ De tarification de la restauration scolaire
- ▶ Pour la mise en place du prélèvement automatique pour le paiement de vos factures de cantine.
- ▶ De signaler un retrait de votre enfant de la restauration scolaire

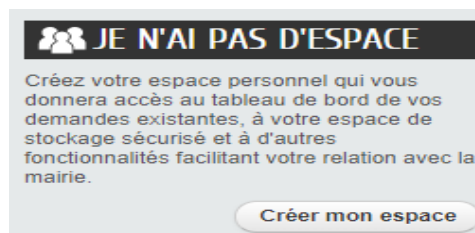


## Comment créer votre espace famille ?

1. Rendez-vous sur l'adresse internet suivante :

<https://www.espace-citoyens.net/cdeparis12>

2. Ensuite à la rubrique "créer votre espace" :



3. Renseigner les différents champs :



Veillez à renseigner une adresse mail que vous pouvez consulter

## N'oubliez pas les pièces justificatives !

Lors de votre inscription, des documents justificatifs vous seront demandés.

## Et voilà votre espace !



A la rubrique « Mes factures », vous pouvez consulter, télécharger et régler vos factures par carte bancaire, directement en ligne, de façon totalement sécurisée.

